



HAL
open science

Les nouvelles migrations

Catherine Wihtol de Wenden

► **To cite this version:**

Catherine Wihtol de Wenden. Les nouvelles migrations. Diversité : ville école intégration, 2017, 187, pp.135-141. 10.3406/diver.2017.4407 . hal-03571007

HAL Id: hal-03571007

<https://sciencespo.hal.science/hal-03571007>

Submitted on 15 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les nouvelles migrations

Le monde est devenu de plus en plus mobile et, particulièrement ces dernières années, en raison de causes structurelles qui ont affecté les migrations internationales. Mais la prise en compte de ces mutations est encore lente à se faire jour, en Europe spécifiquement. Pourtant, la diversité commence à s'imposer comme composante de la citoyenneté, malgré des décalages encore très grands entre la réalité des flux et les politiques censées les gérer. ■

En ce début du xxi^e siècle, les migrations se sont mondialisées. Avec 3,5 % de la population mondiale et 244 millions de migrants internationaux – un nombre qui a triplé depuis quarante ans –, presque toutes les régions du monde sont concernées par l'arrivée, par le départ ou le transit, alors qu'il y a trente ans, seuls quelques pays du monde étaient impliqués. Cette mondialisation des flux se caractérise par la venue récente d'étrangers dans des pays avec lesquels ils n'avaient pas de liens antérieurs, sous la pression notamment des crises et des conflits.

Mais la mondialisation est aussi une globalisation des migrations : l'interdépendance des crises politiques et économiques, l'apparition d'enjeux mondiaux (comme la population, l'environnement, le développement, l'alimentation, l'énergie, l'urbanisation, l'aspiration à la démocratie) ont un lien avec les migrations et les projets de gouvernance mondiale des migrations font de la mobilité le facteur essentiel du développement humain. Une autre caractéristique de cette globalisation humaine est l'effacement relatif des catégories qui avaient permis dans le passé d'analyser les migrations : les frontières se sont estompées entre pays de départ, pays d'accueil et de transit, certains d'entre eux étant les deux ou les trois à la fois (Mexique,

Turquie, Maroc) ; les distinctions sont devenues de plus en plus floues entre les migrants de travail et d'asile qui fuient à la fois des pays pauvres et mal gouvernés. Ce brouillage des frontières s'étend aussi aux politiques migratoires, qui affichent la fermeture de la porte principale tout en entrouvrant la porte de service, pour des raisons démographiques et de besoins de main-d'œuvre, et en théâtralisant la fermeture, pour des raisons souvent électorales.

La diversification des profils de migrants accompagne aussi la mondialisation des flux : aux travailleurs masculins, jeunes, ruraux et peu qualifiés des années de croissance ont succédé des élites urbaines qualifiées, des femmes, des mineurs non accompagnés, des immigrés âgés, des demandeurs d'asile, des migrants pendulaires, des étudiants, des touristes au long cours, des sans-papiers. En vingt-cinq ans, le paysage migratoire s'est considérablement transformé, même si les plus pauvres se cantonnent plutôt à des migrations internes, dans leur propre pays (740 millions).

UNE MULTIPLICITÉ DE FACTEURS STRUCTURELS

Plusieurs facteurs expliquent cette nouvelle donne : des facteurs politiques, d'abord. La chute du rideau de fer a permis la mobilité de populations enfermées derrière leurs frontières depuis plusieurs décennies. Elle n'a pas provoqué l'invasion de l'Europe de l'Ouest annoncée en 1990, mais a néanmoins permis à des millions d'individus de sortir de chez eux (ex-Soviétiques, Chinois, ressortissants d'Europe centrale et orientale,

Balkans), et à d'autres de s'installer dans la mobilité entre l'Est et l'Ouest de l'Europe (migrants pendulaires européens de l'Est). Les crises politiques et les guerres civiles ont entraîné l'explosion de la demande d'asile dans des proportions inconnues auparavant : six millions de personnes ont quitté l'Afghanistan depuis la fin des années 1970, quatre millions l'Irak depuis les années 1990, cinq millions de Syriens sont hors de leur pays en 2016. La région des Grands Lacs, en Afrique, le Darfour, la crise de l'ex-Yougoslavie, les régions kurdes, le Sri Lanka, Haïti, l'Algérie, ont donné lieu à un afflux de demandeurs d'asile vers l'Europe et l'Amérique du Nord, mais plus encore vers les pays pauvres, leurs voisins, au cours des années 1990 et 2000.

La généralisation de la détention de passeports dans les pays du Sud depuis les années 1990 a créé un droit de sortie généralisé bien que les politiques de visas bloquent le droit d'entrée. L'information télévisuelle, mais aussi la radio, internet, les téléphones portables, les cassettes ont donné à voir des modes de vie et de consommation à la source d'imaginaires migratoires et d'odysées modernes parfois périlleuses, ou mortelles. Les réseaux migratoires ont facilité les échanges, qu'il s'agisse de liens familiaux, d'entrepreneurs transnationaux, de proximités linguistiques, de maillages associatifs ou religieux, ou de l'organisation du passage chez ceux qui font de la frontière une ressource. Enfin et surtout, l'absence d'espoir dans un nombre croissant de pays en développement hier mobilisés après l'indépendance des États et aujourd'hui frappés par des crises n'a pas donné d'issue perceptible de changement à l'échelle d'une vie. Le droit de sortie s'est étendu, voire universalisé, alors que le droit d'entrée s'amenuisait. Les pays de départ voient dans l'émigration l'apport des transferts de fonds (plus de 400 milliards de dollars en 2015, soit plus de trois fois l'aide publique au développement) et l'exportation du chômage et de la contestation sociale, mais

l'entrée est devenue de plus en plus difficile du fait des politiques de contrôle et de lutte contre l'immigration, créant une situation inverse à celle du XIX^e siècle, où il était difficile de sortir de chez soi mais assez facile d'entrer partout.

LE GLISSEMENT DES CATÉGORIES DE MIGRANTS

On compte aujourd'hui 244 millions de migrants internationaux selon le Département de la population des Nations unies, un chiffre qui sépare dorénavant en deux parties égales (120 millions) les migrations se dirigeant vers le nord (sud-nord et nord-nord) et vers le sud (sud-sud et nord-sud) de la planète. Le partage du monde entre des migrations sud-nord (soit un tiers des migrations), sud-sud (un autre tiers), nord-nord, nord-sud et est-ouest ou, plus rarement, ouest-est, prend son origine dans de nouveaux pôles de départ (30 millions d'Indiens, 50 millions de Chinois), d'accueil (pays du Golfe pour le travail, pays méditerranéens du Nord et du Sud pour l'accueil des réfugiés, des candidats à un voyage plus lointain ou des retraités du Nord venus vivre au soleil) et de transit, où les migrants finissent par se sédentariser quand les frontières sont trop difficiles à franchir. En effet, plus les frontières sont fermées, plus les migrants s'installent, faute de pouvoir repartir et revenir quand leur statut est irrégulier ou précaire ; plus elles sont ouvertes, plus ils circulent.

Le glissement des frontières géographiques s'accompagne aussi de l'effacement des frontières juridiques, mais aussi catégorielles. Les catégorisations des migrants (ceux qui vivent dans un autre pays que celui où ils sont nés pour une période supérieure à un an, ce qui les distingue des touristes, étudiants, stagiaires, saisonniers) et des étrangers (les non-nationaux) sont aujourd'hui fortement remises en cause par les différentes formes de mobilité. Non seulement le monde bouge, et à une vitesse accélérée puisque le nombre des migrants internationaux a triplé en quarante ans, mais les catégories qui définissaient les migrants ne sont plus aujourd'hui en mesure de suivre la diversité des profils existants : la dichotomie travailleurs étrangers/réfugiés s'est érodée depuis les années 1990, quand des profils de demandeurs d'asile également à la recherche d'un travail ont cessé de répondre au

stéréotype du dissident soviétique, modèle idéal-typique du réfugié selon la convention de Genève de 1951. Ces demandeurs d'asile de la fin du XIX^e siècle quittaient collectivement, et non plus individuellement, des pays aux crises longues – mais pas toujours définitives – pour des raisons ethniques, religieuses ou sociales, où l'État n'était pas nécessairement l'acteur de la persécution mais la société civile. Dans les pays d'accueil, ils ont ensuite « pris les habits » des travailleurs immigrés et de leurs familles, surtout en Europe où la suspension pendant trente ans de l'immigration de travail salarié avait fait de l'asile l'une des voies d'entrée légale, avec le regroupement familial. On pourrait étendre ce brouillage des catégories à la distinction entre immigration de travail et regroupement familial, car l'immigration familiale permet d'accéder au marché du travail, selon des règles souvent plus souples que la candidature au travail salarié.

Une autre distinction qui s'est estompée est celle qui précise le migrant temporaire du migrant installé, car de nombreux migrants sont dans une situation temporaire qui dure, surtout quand il s'agit de sans-papiers que la fermeture des frontières contraint à s'installer, faute de pouvoir effectuer des allers et retours. À l'inverse, la circulation migratoire a été favorisée par l'ouverture des frontières, dès 1991, aux migrations est-ouest, en Europe. Cette ouverture est à l'origine de l'installation dans la mobilité de ces nouveaux Européens, un mode de vie qui est aussi l'apanage, au Sud, des migrants privilégiés par la détention de visas à entrées multiples (experts, commerçants) ou par la possession de la double nationalité ou de titres de séjour de longue durée.

Enfin, le glissement des catégorisations de migrants s'effectue aussi par l'évolution des profils de migrants dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, l'urbanisation et la scolarisation ont mis fin au profil dominant du migrant masculin, analphabète, issu du

milieu rural et qui fait l'expérience de la ville avec la migration, comme dans les années 1960, conservant une perspective de retour au pays. Désormais, la moitié des migrants sont des femmes. Des mineurs isolés apparaissent, une migration sanitaire se développe, ainsi qu'une présence de classes moyennes et de riches entrepreneurs et d'élites. Le migrant est aujourd'hui abondamment connecté au monde qu'il s'apprête à rencontrer par les médias, le cursus scolaire, la construction de réseaux économiques, sociaux, culturels, associatifs, religieux en tout genre. Ce sont plutôt les facteurs d'attraction (*pull*) qui l'ont fait migrer que les facteurs qui l'ont poussé (*push*) à le faire, comme c'était le cas hier, sauf dans le cas des réfugiés. L'espace est ainsi réduit par la proximité apparente des mondes, même si les frontières sont fermées et difficiles à franchir.

UNE RÉGIONALISATION DES FLUX MIGRATOIRES

Malgré la globalisation et la mondialisation des flux, qui n'écartent presque aucune région du globe des courants migratoires, le monde se divise en grandes régions migratoires où les migrants régionaux s'avèrent plus nombreux à venir dans une zone donnée que les migrants venus de l'extérieur de cette région. Il en va ainsi de l'ensemble Amérique du Nord/Amérique du Sud, où l'essentiel des nouveaux venus proviennent non plus d'Europe, mais du continent américain lui-même : sur une population totale de près de 320 millions d'habitants, les États-Unis comptent aujourd'hui sur leur sol 46 millions de personnes nées à l'étranger, dont la moitié de Latino-Américains qui forment la première communauté dans le pays, devant les Noirs. En Amérique du Sud, dans les pays d'accueil (Brésil, Argentine, Venezuela, Chili), l'essentiel des migrations provient des pays andins (Bolivie, Colombie, Pérou, Équateur).

Les pays du Golfe, de leur côté, troisième région migratoire au monde après l'Europe et les États-Unis, attirent une migration sud-sud originaire des pays de la rive sud de la Méditerranée, du Proche et du Moyen-Orient et d'Asie (Pakistan, Philippines). Le monde russe (quatrième région d'immigration) a conservé sa logique migratoire autour de l'ex-URSS : des migrations sud-nord proviennent à la fois des retours des Russes vers

Moscou et Saint-Petersbourg, suite à l'indépendance des républiques d'Asie centrale (Ouzbékistan, Turkménistan, Kirghizstan, Tadjikistan) et du Sud-Caucase (Azerbaïdjan, Arménie, Géorgie), et des populations de ces régions qui migrent pour trouver du travail au nord, dans un monde connu, souvent exempt de visas, et dont ils partagent la langue. Avec la disparition de l'URSS, les migrations, hier internes au sein d'un seul État, sont devenues internationales, entre de nombreuses républiques. Les migrations du Sud-Caucase sont maintenant originaires d'États indépendants et la Fédération de Russie est apparue comme une terre d'élection pour les citoyens de la périphérie. Un mouvement migratoire sans précédent s'est ainsi développé à partir de 1991. La Chine est aussi très présente en Sibérie, dans la région de Vladivostok, où une sorte d'affrontement géopolitique oppose une population chinoise nombreuse, à la recherche de bois et de terres rares, riches en ressources naturelles.

Le continent africain fonctionne dans une synergie migratoire avec l'Europe jusqu'à l'équateur, la partie sud du continent étant surtout attirée par l'Afrique du Sud. Cependant, les Chinois ont commencé à s'installer sur ce continent pour travailler autour de l'exploitation des ressources minières et halieutiques, et les Africains sont désormais attirés par les emplois dans les pays du Golfe.

Le continent européen, lui, est marqué à la fois par la pression de la rive sud de la Méditerranée, d'où il est facilement accessible et souvent uni par des liens linguistiques et historiques, et l'ouverture à l'est qui a particulièrement marqué des pays comme l'Allemagne (Polonais et Aussiedler dès 1989), la Grèce (les Albanais constituent 62 % des étrangers, mais aussi les Bulgares, Géorgiens, Russes) et l'Italie, caractérisée par une présence albanaise, polonaise, ukrainienne et roumaine. Le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ont ouvert leurs frontières à l'immigration de travail dès l'entrée des

dix nouveaux États dans l'Union européenne, en 2004, ont reçu une forte migration polonaise.

Le Sud-Est asiatique et l'Océanie sont partagés entre de puissants pôles d'accueil, aux populations parfois vieillissantes (Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Hong Kong, Taïwan, Singapour), et des géants démographiques qui fournissent la main-d'œuvre (Inde et Chine, auxquelles s'ajoutent les Philippines, le Pakistan, l'Indonésie). Quant à la Thaïlande et la Malaisie, elles sont tantôt des pays de départ, tantôt des pays d'accueil, au gré de la conjoncture économique.

DIVERSIFICATION DES PROFILS DE MIGRANTS

Presque toutes les régions du monde sont aujourd'hui concernées par l'arrivée, le départ ou le transit de populations devenues de plus en plus mobiles, aux profils de plus en plus diversifiés : femmes, enfants mineurs, qualifiés, cerveaux, entrepreneurs, touristes mais aussi populations peu qualifiées ou acceptant une forte déqualification et venues offrir leurs bras et parfois leur corps, déplacés environnementaux.

Ces mobilités, qu'elles soient temporaires, pendulaires ou définitives, volontaires ou forcées, affectent plus particulièrement les grandes lignes de partage du monde, là où les écarts de richesse, de niveau de vie, de profil démographique, de régime politique, sont les plus criants. Ainsi, la Méditerranée est devenue l'une des plus grandes lignes de fracture du monde : sur la rive sud, une population d'âge médian⁶ de 25 ans, et pour un tiers au chômage, fait face à une démographie vieillissante en Europe ; en Italie, par exemple, entre 1950 et 2010, l'âge médian est passé de 28 à 41 ans, alors qu'il est de 19 ans en Afrique subsaharienne. Une autre grande ligne de fracture, la plus importante du monde par le nombre de passages de sans-papiers (quelque 11 millions), est formée par la frontière entre le Mexique et les États-Unis, laquelle est suivie par celle qui sépare la Russie de la Chine, où le face-à-face entre populations, territoires et ressources du sous-sol est particulièrement vif.

6 L'âge médian est l'âge qui sépare de façon égale la population en deux groupes.

Certaines régions du monde ont connu récemment de grandes mutations migratoires, passant du statut de pays de départ à celui de pays d'accueil : c'est le cas de l'Europe du Sud, ancienne région d'émigration devenue région d'immigration, mais aussi de l'Europe de l'Est, où s'installe une chaîne migratoire d'est en ouest : tandis que les Polonais vont travailler en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Irlande, les Ukrainiens, Moldaves et Biélorusses vont travailler en Pologne. Il en va de même en Roumanie, frappée par le « *care drain* », l'exode des professions de santé, où les médecins, infirmières et gardes de personnes âgées travaillant en Europe de l'Ouest sont remplacés par des Moldaves. La transition est tout aussi brutale au Maroc, au Mexique et en Turquie, car ces grands pays d'immigration sont devenus pays d'accueil et de transit pour des migrations venant d'Afrique subsaharienne, du Proche et du Moyen-Orient et d'Amérique centrale. Le Mexique comme la Turquie ont même aujourd'hui un solde migratoire négatif, c'est-à-dire avec moins de départs vers l'extérieur que de retours de leurs nationaux.

Des migrations ethniques viennent, de leur côté, contribuer au désenchevêtrement du monde par des migrations de retour. L'exode le plus connu est celui des *Aussiedler*, ces Allemands ethniques installés parfois depuis plus de trois cents ans en Russie, dans les pays baltes et en Europe orientale, dont deux millions d'entre eux sont retournés en Allemagne depuis la chute du mur de Berlin, à la faveur du droit du sang qui prévalait alors jusqu'en 2000. Au Brésil et au Pérou, une migration de retour s'effectue depuis les années 1990 vers le Japon (les *Nikkeijin*), tandis que les Brésiliens viennent mettre en valeur les terres du Paraguay, dont les paysans vont travailler au Brésil : c'est le « *Brasiguay* ». De nombreux pôles d'attraction sont apparus depuis trente ans : les pays du Golfe pour le Maghreb, l'Égypte, le Pakistan, l'Indonésie et la corne de l'Afrique ; l'Afrique du Sud pour

ses voisins d'Afrique australe ; le Japon pour la Corée du Sud et la Chine ; l'Australie pour ses voisins asiatiques ; la Russie pour l'ancien monde russe constitué par les nouveaux États indépendants. Certains pays tirent de substantiels bénéfices de la migration du fait des transferts de fonds : un Philippin sur dix vit à l'étranger ; au Maroc, en Turquie, au Mexique, les transferts dépassent de très loin l'aide publique au développement. À l'échelle mondiale, ces transferts s'élèvent à plus de 440 milliards de dollars par an, plus de trois fois le montant de l'aide au développement. Enfin, d'autres pays ont un sort plus incertain : le Proche et le Moyen-Orient sont devenus les principaux pays de départ et d'accueil de réfugiés dans le monde : la Turquie, l'Iran et le Pakistan figurent en tête du nombre de réfugiés accueillis depuis ces vingt dernières années, tandis que l'Afghanistan a atteint le record du nombre de personnes ayant quitté le pays, égalant en nombre celui des réfugiés palestiniens (6 millions), et bientôt rejoint par les Syriens (5 millions).

Le changement climatique et environnemental ainsi que la faim et l'urbanisation galopante de la planète sont aussi à la source de migrations à venir, faute d'alternatives à la migration. Le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles occasionnent des déplacés environnementaux : dégel, inondations, immersions d'îles s'élevant à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer (Tuvalu, Maldives), cyclones et tornades, tremblements de terre, éruptions volcaniques, désertification. Les experts du climat prévoient que, d'ici 2050, le nombre de ces déplacés pourrait s'élever à un chiffre oscillant entre 150 et 200 millions, doublant le nombre des migrants internationaux. Aucun statut international n'est pour l'instant réservé à ces nouveaux migrants.

L'ENJEU DÉMOGRAPHIQUE

L'enjeu démographique oppose une population pauvre, jeune et disponible d'un côté, riche et vieillissante de l'autre, où le marché du travail des pays d'immigration manque de bras mais cherche à n'attirer que les plus qualifiés (Europe, États-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande).

La population mondiale, de 7 milliards d'habitants aujourd'hui, atteindra 8 milliards en 2030 et 9 milliards

d'ici 2050. En Europe, une grande partie des populations actives d'aujourd'hui, les « *baby boomers* » entrent dans une phase de vieillissement, et de grand vieillissement à ces échéances, avec des générations futures moins nombreuses, notamment dans des pays comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et les pays d'Europe centrale et orientale qui connaissent une baisse vertigineuse de leur taux de natalité. L'Allemagne, d'ici 25 ans, pourrait ainsi perdre 4 à 7 millions d'habitants, car le tiers des femmes, notamment chez les diplômées, n'a pas d'enfant. En Russie, le déclin démographique se chiffre par une perte d'un million d'habitants par an et l'espérance de vie masculine a régressé depuis trente ans. La France, malgré une bonne situation démographique, comptera d'ici 2030 un Français sur deux de plus de 50 ans et les inactifs y seront plus nombreux que les actifs. Ce vieillissement coûte cher en Europe, socialement et économiquement.

Les États-Unis sont la seule nation industrielle au monde à rester jeune, grâce à son immigration, notamment en Californie et dans les autres États du Sud, où cette manne est synonyme de dynamisme et de croissance.

D'autres régions du monde ont une population qui va continuer à croître, comme l'Inde ou le continent africain. L'Inde s'achemine vers 1,6 milliard d'habitants en 2050, la Chine va connaître un tassement de son milliard et demi d'habitants grâce à la politique de l'enfant unique en milieu urbain, et l'Afrique aura dépassé l'Inde et la Chine à la fin du siècle, avec plus de 2 milliards d'habitants. Mais le migrant « moyen » est asiatique, il se déplace et travaille en Asie.

De nombreuses régions d'accueil (Europe, Japon, Russie) font face aux effets du vieillissement démographique et à des pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs non délocalisables comme le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, les soins aux

personnes âgées, les métiers du tourisme, avec des régions de départ qui ont une population jeune, de plus en plus urbaine et scolarisée, frappée massivement par le chômage et tentée par la mobilité. Autour de 2050, l'Afrique constituera, avec l'Inde et la Chine, le plus grand réservoir démographique de la planète. On estime néanmoins que la population mondiale va se stabiliser entre 9 et 11 milliards d'habitants à partir de 2050, avec l'amorce d'un déclin de la natalité à cette date. Les flux migratoires pourraient alors devenir une opportunité plus qu'une menace, les États d'accueil entrant en compétition pour obtenir les immigrés qu'ils souhaitent, tout en craignant les brassages. Compte tenu de l'émergence de nouveaux pôles migratoires, au sud, l'Europe pourrait connaître un besoin migratoire, comme dans les années 1960. Les nouvelles figures de migrants (sans-papiers, touristes, apatrides, déplacés environnementaux) échappent en partie à l'ordre juridique, car les catégories de migrants sont devenues plus floues : aujourd'hui, le profil du demandeur d'asile, du migrant cherchant du travail et du membre du regroupement familial est devenu très proche, le choix du statut devenant parfois même une stratégie de passage de la frontière et d'accès au marché du travail. Le statut des pays de départ, d'accueil et de transit est lui-même devenu plus confus, car beaucoup de pays sont les deux ou les trois à la fois.

Les systèmes régionaux de liberté de circulation abolissent les frontières intérieures. Il s'agit de l'Union européenne, du marché nordique du travail et, à un moindre degré, de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'UNASUR, issu du Mercosur (marché commun sud-américain), et du TTTA (*Trans Tasman Travel Agreement*), entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces accords produisent de nouvelles normes, qui s'imposent avec plus ou moins de force aux États.

Concentrés dans un petit nombre de pays, les migrants représentent parfois plus de 20 % de la population, comme dans les pays du Golfe, à Hong Kong, en Israël, en Jordanie, à Singapour, au Luxembourg, en Suisse ; 54 % des migrants vivant dans les pays développés sont originaires de pays du Sud, et 80 % des migrants vivant dans les pays du Sud sont originaires d'autres pays du Sud.

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT

Loin de mettre fin aux migrations dans les pays pauvres et émergents, le développement est souvent un facteur d'accroissement des mobilités, du fait de l'urbanisation, des progrès de la scolarisation et de l'individualisation des décisions de migrer. La migration apporte un mieux-être, voire une assurance par les transferts de fonds, l'accès à la monétarisation de l'économie, à la consommation, à la santé, tout en préparant de futurs candidats à la migration. Car peu de migrants investissent dans leurs pays de départ, qu'ils considèrent comme corrompus, non démocratiques, indignes de confiance pour retourner y vivre. L'enjeu des politiques de développement est désormais de restaurer la confiance dans les pays de départ, là où la migration devient une forme de dissidence par rapport à l'État, traduisant une absence d'espoir dans la capacité de ces pays à offrir un changement de vie.

Dans les pays du Sud, l'équation « plus d'aide, moins de migrations » apparaît comme une solution en trompe-l'œil, car l'hypothèse selon laquelle l'aide suscite la croissance, puis la diminution de la pauvreté et enfin celle des départs, est fautive. À long terme, on peut présumer que le développement, et surtout la transition démographique, mettront fin aux plus fortes pressions de migrations peu qualifiées; mais à court terme, la relation entre migration et développement s'auto-entretient réciproquement. Le développement est un facteur d'exil et l'exil un facteur de développement.

CATHERINE WIHTOL DE WENDEN

CNRS (CERI, Sciences-Po)